Les évolutions du PLU en cours

La mise à jour n°2 du Plan Local d'Urbanisme en date du 16 janvier 2023 vise à intégrer aux annexes :

- La mise à jour du plan des servitudes d'utilité publiques ;
- l'arrêté portant classement des voies bruyantes ;
- l'arrêté portant création de Secteurs d'Information des Sols

HERBIGNAC

MAIRIE DE HERBIGNAC
1 avenue de la Monneraye
44410 Herbignac

HORAIRES :
Lun - Mar - Mer - Ven : 9h > 12h / 13h30 > 17h30
Jeu : 8h30 > 13h
Sam : 9h > 12h (Etat-Civil uniquement)

02 40 88 90 01